

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

10 et 24 octobre 1990

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de deux ans

par arrêté du 6 avril 1989 - (J.O. du 26 avril 1989)

ZOVIRAX 200 mg, comprimés (25)

Lab. WELLCOME

acicovir

Tableau A

Classe : Infections (Antiviraux)

Avis de la Commission

La Commission prend acte que les indications thérapeutiques ont ?? reformulées à l'AMM et qu'elles comportent désormais la prévention des infections à HVS chez les immunocompétents souffrant au moins de 6 récurrences par an.

Les prescriptions croissantes de ZOVIRAX comprimés résultent en particulier de la nette progression de l'herpès génital et de ses récurrences au cours de ces dernières années.

L'utilisation dans le traitement du zona ne correspond pas à l'indication mentionnée à l'autorisation de mise sur le marché. Cette indication est reconnue pour l'aciclovir dans d'autres pays européens et plus récemment aux USA. De ce point de vue, il apparaît donc que les prescriptions constatées en France dans ce domaine ne sont pas médicalement condamnables, il est signalé que la posologie nécessaire dans le traitement du zona est nettement supérieure à celle qui s'applique au traitement et à la prévention de l'herpès génital.

Avis favorable au maintien de l'inscription.

Il appartiendra au service compétent d'examiner les données économiques.